

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Ambassadeur pour le numérique

Rapport d'activité 2019

L'Ambassadeur pour le numérique, coordonne, en lien avec les différentes directions du Ministère des Affaires étrangères et les différents Ministères compétents, l'élaboration des positions de la France sur les questions internationales touchant à la transformation numérique et les questions de sécurité qui lui sont associées.

La mise en place d'une réponse collégiale aux multiples enjeux de la diplomatie numérique.

Au sein du Ministère, l'Ambassadeur pour le numérique est épaulé de trois chargés de mission, respectivement rattachés au MEAE, à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et au Ministère de l'Economie. Par ailleurs, il réunit en équipe numérique une trentaine d'agents traitant le sujet au sein du Ministère. Animée par l'Ambassadeur, cette équipe vise à appréhender les enjeux de la diplomatie numérique à travers un prisme large et coordonné.

Les enjeux numériques sont au cœur de la diplomatie française...

Les enjeux de la diplomatie numérique française ont été définis par le Ministre dans la stratégie internationale de la France pour le numérique, publiée en décembre 2017. La diplomatie numérique française s'articule autour de cinq grands enjeux :

1. Promouvoir et encadrer le développement des innovations et la maîtrise des technologies de rupture, notamment de l'intelligence artificielle ;
2. Garantir la sécurité et la stabilité internationale de l'espace numérique ;
3. Promouvoir les droits humains, les valeurs démocratiques et la langue française dans le monde numérique ;
4. Renforcer l'influence et l'attractivité des acteurs français du numérique ;
5. Contribuer à la gouvernance de l'Internet, en renforçant son caractère ouvert et diversifié, tout en soutenant la confiance dans son utilisation.

... et mobilisent pleinement le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Ces enjeux ont conduit l'an dernier à de nombreux échanges bilatéraux, multilatéraux et multipartites-prenantes qui nécessitent un suivi quotidien et sont présentés dans le rapport d'activité. Ils ont en particulier permis de mener les actions suivantes :

- Suite aux attentats à Christchurch (Nouvelle Zélande), diffusés en direct sur Internet, la Nouvelle Zélande et la France ont lancé l'Appel de Christchurch à lutter contre les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne. Lancé à Paris le 15 mai 2019 par le Président de la République et la Première Ministre de Nouvelle-Zélande, il fonde une coopération entre gouvernements, organisations internationales, entreprises du numérique et représentants de la société civile pour lutter contre les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne et rendre Internet plus sûr. L'Ambassadeur pour le numérique suit notamment la mise en application des engagements pris par les entreprises et les Etats lors de l'Appel de Christchurch, aujourd'hui soutenu par 48 Etats, la Commission européenne, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

- La lutte contre les manipulations de l'information en ligne et les ingérences étrangères est une autre priorité. Les ingérences étrangères - utilisation d'informations fausses ou trompeuses, diffusées de manière massive et artificielle par un acteur étranger dans l'intention de nuire – constituent des menaces sérieuses de déstabilisation pour nos démocraties. En mars 2019, l'Ambassadeur a constitué une équipe dédiée pour développer des outils (<https://disinfo.quaidorsay.fr/fr>) en sources ouvertes permettant de prévenir, détecter, répondre et sensibiliser la société civile aux campagnes de manipulations de l'information.
- La France conduit une diplomatie active pour promouvoir un cyberspace ouvert, sûr, stable, accessible et pacifique et pour favoriser la paix et la sécurité internationale face à l'émergence des nouvelles menaces. En lien avec la Direction des Affaires Stratégiques et l'ANSSI, il a conduit à plusieurs reprises les délégations françaises aux sein des deux initiatives onusiennes visant à relancer les négociations internationales relatives aux enjeux de cybersécurité internationale : le groupe de travail à composition non limitée (*Open ended Working Group, OEWG*) et le groupe d'experts gouvernementaux (*Group of Governmental Experts, GGE*). Il a notamment veillé à ce que la vision française de la régulation internationale du cyberspace, et en particulier les principes portés par l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, y soit défendue.
- L'Ambassadeur a également mené, en lien avec la Direction Générale de la Mondialisation, les négociations autour du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA), initié en 2018 par la France et le Canada. Lancé officiellement en octobre 2019, lors du Forum « AI for Humanity », il est dédié aux questions éthiques soulevées par l'intelligence artificielle et ouvert à tous les pays. En 2020, la France mettra en place, sous l'égide de l'INRIA, un centre d'expertise IA dédié.
- Avec ses homologues allemands et ceux du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) la France soutient la création du réseau d'ambassadeurs européens pour le numérique visant à mieux structurer et porter la voix de la France et de l'Union européenne sur la scène internationale ; et à harmoniser les positions des Etats membres sur les sujets numériques.
- Lors de ses nombreuses missions à l'étranger effectuées en 2019 (35 missions dans plus de 20 pays différents), l'Ambassadeur a veillé à mobiliser les acteurs locaux de la French Tech afin de contribuer aux efforts d'attractivité internationale de l' « écosystème tech » français.